FONDÉ EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

Mercredi 12 Juillet 1922

LE NUMERO 15 CENTIMES

LES TENDANCES SYNDICALISTES

L'Œuvre Positive DE l'Action Confédérale

On a beaucoup critiqué l'action confédérale de guerre, sans comprendre que l'association de la Confédération générale du Travail et du Parti Socialiste avait permis la réalisation de buts économiques et sociaux d'une portée infiniment utile pour la classe ouvrière.

C'est, par exemple, grâce à cette tactique, qu'il fut permis de contribuer à l'édifice de la loi des réparations des dommages de guerre. Depuis quand cette loi est-elle imparfaitement appliquée ?

Depuis les heures de division !

La loi des 8 heures fut également votée du fait de l'activité confédérale, pourquoi subit-elle un assaut formidable ? En raison de ce que le Capitalisme compte sur la division des forces syndicalistes pour triompher dans son oeuvre de corruption.

C'est bien à tort que l'on a accusé les organisations ouvrières d'être devenues des instruments du gouvernement et chacun sait, tout au moins les gens de bonne foi, qu'aucune atteinte aux règles syndicales n'a jamais été portée.

Faut-il rappeler le projet présenté par la C. G. T. de former un Conseil Economique du Travail ! Ce fut pour la C. G. T., un fait caractéristique de politique ouvrière. Dans son ensemble, ce Conseil avait pour mission de préparer, non seulement l'oeuvre de reconstitution et de reconstruction des régions libérées, mais de préparer les modalités d'application des régimes afférents au salaire égal à travail égal, aux règles de la journée de huit heures, à la suppression et à la règlementation du travail de nuit, au repos hebdomadaire, à la fixation des salaires et conditions de travail arrêtées par les syndicats.

En un mot, la C. G. T. voulut que toutes les réformes soient conçues avec un esprit démocratique réglant pour les travailleurs les garanties de sécurité, de bien être, de santé et de confort tout en tenant compte des besoins du pays.

Pouvait-elle agir autrement ?

Pour ma part je dis qu'en agissant ainsi, la C. G. T. concluait le meilleur marché politique et économique que jamais l'on eut connu, elle donnait à l'opinion publique un exemple supérieur qui accordait aux syndicats un prestige incontesté. Cela ne dura que pendant les temps de discipline et d'action commune, mais cela s'atténua avec l'orage provoqué par les discordantes discussions voulues par ceux qui ne connaissent du mouvement ouvrier que critiques contre les hommes et n'apportent jamais de solutions tangibles.

De quoi souffrons-nous aujourd'hui ?

La prospérité d'après guerre a vécu et nous en sommes dans une période plus ou moins menaçante.

Les affaires industrielles et commerciales sont de plus en plus difficiles, le coût de la vie ne cesse d'augmenter, le chômage est fréquent, les syndicats subissent le contre coup, non seulement de la crise, mais bien plus de la division, les conventions de travail vont être rompues et peuvent ne pas être renouvelées.

Les travailleurs doivent comprendre que ces symptômes sont plus à craindre que les fluctuations provoquées par les discussions sur l'évolution et l'orientation syndicale.

Si le syndicalisme revêt deux actions il n'en subsiste pas moins qu'il doit être un pour tous et qu'il est criminel de le désagréger.

Les hommes ne sont rien si l'organisation n'est point puissante, il est toujours inscrit au frontispice de la Maison syndicale : « L'émancipation du travail sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes ».

En dénaturer l'esprit, c'est créer une opinion contraire à l'unité et profitable au Capitalisme !

Ch. SAINT-VENANT,
Député du Nord.

200.000 francs de diamants volés entre Paris et Calais

En arrivant à Londres, venant de Paris, un courtier en diamants très connu, de Hatton Street, a déclaré à la police qu'au cours de son voyage, entre Abbeville et Calais, une petite valise, contenant 200.000 francs de pierres précieuses lui avait été dérobée.

Le courtier, dès son départ de Paris avait lié conversation avec deux inconnues qui se trouvaient dans son compartiment. Un peu après Abbeville, il se rendit avec elles au wagon-restaurant puis, le repas terminé, regagna son compartiment avec l'une d'elles. Il avait oublié sa valise au wagon-restaurant, où se trouvait la seconde voyageuse.

Quand le courtier revint, quelques minutes plus tard, cette dernière se promenait dans le couloir d'un wagon. Quant à la valise, elle avait disparu du filet où son propriétaire l'avait laissée.

Des recherches furent effectuées parmi les bagages des voyageurs, à Calais, à Douvres et à la station de Victoria, mais sans aucun succès.

Après avoir été longuement interrogées par la police les deux voyageuses, qui se rendaient dans le nord de l'Angleterre, furent autorisées à poursuivre leur route.

M. Anjubault cité à l'ordre de la division de Haute-Silésie

Oppeln, 10 juillet. — Le ministre de la guerre a cité à l'ordre de la division M. Anjubault, directeur de l'intérieur en Haute-Silésie, avec le motif suivant :

« S'est à plusieurs reprise exposé aux violences des émeutiers pour rétablir l'ordre, donnant l'exemple du sang froid et du mépris du danger ».

L'intransigeance russe rebute les Alliés

La Conférence de La Haye va sans doute être close

La Haye, 10 juillet. — A la demande précise de M. de Chevilly, représentant de la France, à la commission des crédits, les Russes ont déclaré : 1. qu'ils insistaient pour que les crédits fussent accordés à l'Etat russe et non aux particuliers ; 2. qu'ils ne peuvent et ne pourront reconnaître les garanties inscrites sur les anciennes obligations.

En examinant la liste des concessions, que le gouvernement des Soviets se déclare disposé à offrir au capital étranger, on constate que les concessions représentent à peu près 5 % des intérêts possédés par la Belgique en Russie et pour la France une proportion moindre.

L'inutile expérience

La Haye, 10 juillet. — C'est cette après-midi que se réunit la commission des biens privés, au cours de laquelle M. Alphand, au nom du gouvernement français, fera une déclaration destinée à mettre au point la situation et à marquer la position de la France en présence des difficultés suscitées par les Soviets.

Le chef de la délégation française dira que l'expérience tentée à La Haye avec une bonne volonté égale de toutes les puissances, a démontré l'impossibilité d'aboutir à des résultats utiles par la faute des Soviets.

Ils n'ont pris la parole que pour affirmer des principes et des doctrines incompatibles avec les règles en honneur dans tous les autres pays du monde.

Dans ces conditions, la délégation française demandera aux autres délégations de prendre acte de ces faits, de les consigner et d'affirmer leur solidarité.

L'on s'attend à plusieurs déclarations analogues de la part de plusieurs délégations, notamment la Belgique.

On ne croit pas que les Anglais soient d'un avis diamétralement opposé. Si l'avis de la France est partagé, une rencontre, prévue d'ailleurs au programme, aurait lieu demain avec les Russes pour une dernière explication.

Si les Russes restent irréductibles, les délégués n'auront plus qu'à tirer la conclusion de leur réunion de La Haye.

La suspension aurait lieu à la fin de la semaine.

Des tirailleurs sénégalais ont tué un soldat marocain

Draguignan, 10 juillet. — Le Parquet de Draguignan est informé que plusieurs tirailleurs sénégalais du camp de Frejus à Saint-Raphael, ont tué à coups de couteau près de la voie du chemin de fer de Saint-Raphael un soldat marocain, l'ont dévalisé et ont pris aussitôt la fuite.

Deux brigades de gendarmerie les recherchent dans les collines boisées de l'Esterel.

D'autre part, l'autorité militaire a mis en état d'arrestation deux soldats qu'on soupçonne d'être sinon les coupables, du moins des complices.

Double assassinat et vol de documents

La police parisienne perquisitionne dans certains milieux russes

Paris, 10 juillet. — Des perquisitions ont été opérées ce matin par la police judiciaire au sujet d'un vol de documents russes commis à l'ambassade de Russie et à la Constituante russe, rue Vineuse.

Une perquisition a été pratiquée 14, rue Guisarde.

Sur cette affaire de vol se greffe un double assassinat.

C'est récemment, dans l'Hôtel que continue d'habiter l'ambassadeur russe du gouvernement provisoire Kerensky, M. Maklakof et sa fille, Mlle Maklakof, que des malfaiteurs s'introduisirent par effraction et dérobèrent de nombreux documents appartenant aux archives de l'ambassade.

Dans les mêmes circonstances, dans l'hôtel particulier, rue Vineuse, où habite M. Kerensky, lors de ses séjours à Paris et où est établi le siège de la Constituante russe, dont les principaux membres sont à Paris, des vols semblables ont été effectuées.

De la nature des documents dérobés, on pouvait conclure que ces vols avaient pour but de fournir au gouvernement des Soviets les documents qui manquaient pour établir des accusations précises contre les socialistes révolutionnaires, dont le procès a lieu en Russie, à Moscou, en ce moment.

C'est à cette affaire que se rapportent les perquisitions effectuées aujourd'hui dans les chambres d'un hôtel rue Guisarde, occupées par des Russes soi-disant étudiants à Paris.

Divers documents ont été saisis, mais il n'est pas encore possible de savoir s'ils proviennent des vols commis à l'ambassade, rue de Grenelle ou rue Vineuse.

Quant à l'affaire d'assassinat qui se serait greffée sur cette affaire de vols, la police garde à son sujet la plus grande discrétion. Il s'agirait de la suppression par empoisonnement d'adversaires politiques.

L'Œuvre de la "Fraternité Franco-Américaine"

Paris, 10 juillet. — Le Président de la République a reçu ce matin M. et Mme Seymour Cronwell et M. Emile Deutsch, de la Meurthe, qui ont fondé, sous le titre de la « Fraternité Franco-Américaine », avec un groupe de personnalités américaines, une organisation de secours pour les orphelins de la guerre en France et sous la direction desquels ont été constitués plus de 2.600 comités locaux.

Cette fondation a réussi, en cinq années, à envoyer en France plus de 115 millions de francs, qui leur ont permis de venir au secours de 265.000 petits Français.

La lutte contre la Tuberculose

L'ŒUVRE D'HYGIÈNE SCOLAIRE DE LA MUNICIPALITÉ ROUBAISIENNE

Lorque l'ennemi abandonna nos régions, voici moins de quatre ans, il ne laissait pas seulement des deuils et des ruines matérielles dans le France dévastée. Il laissait après lui un autre ennemi, qui ne désarmait pas, celui-là, et qui, ayant trouvé des forces nouvelles dans la misère engendrée par l'occupation, allait continuer, plus redoutable que les artifices de la pyrotechnie, et sans merci, son oeuvre de destruction.

La population roubaisienne, dans la grande cité industrielle saturée d'oxyde de carbone, et de poussières textiles, était plus exposée qu'aucune autre à l'action meurtrière de l'ennemi invisible.

M. le Docteur DUPRÉ

Les nombreuses « courées », où vit une humanité trop dense et où l'air et le soleil ont trop peu d'accès, y constituent autant de places fortes pour le mal, autant de foyers de production, autant de centres de contagion. Malgré les soins assidus d'un service municipal d'hygiène, dont il faut reconnaître le haut mérite, la tuberculose s'étendait avec une rapidité effrayante. Elle sévissait surtout chez les enfants, dont l'organisme plus frêle offre naturellement une moindre résistance. Ceux qui n'étaient pas directement atteints étaient en état de particulière réceptivité, et grossissaient chaque jour la foule des prétuberculeux.

Rien n'est plus impressionnant à ce sujet, que la lecture des fiches médicales rédigées par les médecins-inspecteurs des écoles. Révélatrices des progrès du mal, celles de 1919 sont douloureusement suggestives. La statistique médicale nous donne en effet, à cette époque, pour la totalité de la population scolaire de Roubaix, plus de *80 % de tuberculose au début !*

La lutte contre le mal

Le laconisme implacable de la statistique est trop éloquent pour que nous ayions à nous étendre sur la gravité de la situation sanitaire de l'époque. Inutile de dire aussi combien était grande la tâche qu'il allait falloir entreprendre, dès le départ de l'occupant et combien lourde la responsabilité de ceux qui avaient charge de protéger la santé publique ! L'effort fut fait. Long et laborieux, la place nous manquerait ici pour en faire l'historique. Il ne faudrait pas moins, en effet, que retracer, jour par jour, trois années d'une existence, de celle de l'homme qui organisa la lutte, qui la conduisit, toujours sur la brèche, jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire plus complète et plus belle que nul n'eut osé l'espérer... Aussi bien, navons-nous pas l'intention de faire l'éloge d'une œuvre que le Gouvernement de la République se doit de reconnaître officiellement. De ce qu'a fait à Roubaix notre ami le docteur Dupré, avec l'aide de ses collègues de l'Administration municipale et de quelques généreux donateurs qu'enthousiasment ses idées, nous avons à signaler surtout les résultats et les réalisations pratiques qui ont permis d'y aboutir.

Les résultats aujourd'hui constatés par les médecins des écoles — et, d'une manière plus sensible sinon plus précise, par des milliers de familles — sont des plus concluants. La proportion des enfants tuberculeux est descendue au degré le plus bas, et la ville qui était évidemment l'une des plus exposées de France est actuellement la moins pourvoyeuse de l'hôpital et du sanatorium.

Quant aux moyens, ils pourront être employés par le plus grand nombre des communes du pays. Ils nécessitent surtout, outre les compétences particulières du médecin et le pouvoir ou l'habileté financière de l'administrateur, beaucoup de bonne volonté, d'énergie et de persévérance.

Les colonies scolaires

La réorganisation des cantines scolaires l'éducation physique rendue obligatoire dans les écoles, une surveillance assidue de la part des médecins-inspecteurs comme des instituteurs, ces moyens demeuraient impuissants, au lendemain de l'occupation, devant l'étendue et la gravité du mal. Ils ne pouvaient porter tous leurs fruits dans le milieu urbain où les enfants vivaient constamment. On ne pouvait d'ailleurs envoyer ceux-ci — plus de 6.000 ! — dans les sanatoria ou dans les colonies scolaires du littoral, éloignement pénible pour toutes les familles, séjour trop coûteux pour la caisse municipale.

C'est alors que furent organisées, à Roubaix même, les « Colonies scolaires du Pont-Rouge ». La municipalité disposait-là, au point le plus élevé de la ville, à 6 kilomètres du centre, d'un terrain de plus de 70.000 mètres carrés. Des tentes et des baraquements de fortune y feurent élevés, des appareils de gymnastique et des jeux sportifs y furent organisés. Près de 6.000 enfants y vinrent régulièrement, tous les jeudis d'abord, puis, pendant les vacances, tous les jours. Des repas copieux leur furent servis, aux frais de la ville, afin qu'il fut possible de les tenir au grand air, au grand soleil, du matin au soir.

L'expérience fut concluante. Au bout de quelques semaines, les fiches médicales mentionnaient des augmentations de poids et de périmètre thoracique notables chez tous les jeunes candidats à la bonne santé On pouvait désormais se passer de la mer et de l'altitude.

L'école en plein air

Pour merveilleux que fussent les résultats constatés, le docteur et ses aides ne s'en tinrent pas là. Il restait une catégorie d'enfants pour lesquels le séjour intermittent aux colonies scolaires restait sans effet permanent. Ceux-là, plus atteints ou plus prédisposés aux affections pulmonaires avaient besoin de longues semaines d'air pur et d'une alimentation substantielle et particulièrement saine.

C'est pour eux que le docteur Dupré, avec l'appui de M. Capra, directeur de l'Enseignement primaire du Nord, voulut créer une « école en plein air ». Le terrain du Pont-Rouge vit alors s'élever de nouveaux baraquements : salles d'écoles, dont le côté exposé au midi est relevé en garde-soleil, préaux, cuisines, réfectoires, infirmerie. On put y recevoir bientôt 400 enfants des deux sexes désignés par les médecins des écoles et qui furent répartis en douze classes.

Cette école en plein air, de même que les colonies scolaires, n'a pas cessé de fonctionner. L'été, la classe est faite à l'ombre des grands arbres qui bordent le terrain. L'hiver, les écoliers, vêtus de chandails et de manteaux de laine épais, travaillent dans les baraquements ouverts au vent du midi.

L'emploi du temps a été ordonné de manière à concilier les intérêts de l'éducation intellectuelle avec les nécessités de l'éducation physique. Les enfants arrivent chaque matin à 8 h. 30 et quittent l'école à 4 heures. Un service spécial de tramways est à leur disposition. Trois repas leur sont servis dans l'intervalle.

L'éducation physique, l'enseignement scolaire, l'hygiène pratique, les jeux libres sont répartis d'une façon régulière et méthodique. Enfin, les garçons s'occupent encore, quotidiennement d'agriculture, chaque classe ayant son jardin à entretenir, tandis que les filletes font, tour-à-tour, aux cuisines, leur éducation ménagère.

Les modifications des états de santé enregistrées lors des examens périodiques sont des plus satisfaisantes.

Tous les enfants admis sont rendus aux écoles de la ville après un séjour de quelques mois, sinon tous guéris, du moins tous améliorés et actuellement hors de danger.

***

Dans le très intéressant rapport que le docteur Dupré vient de publier, l' « Œuvre antituberculeuse scolaire à Roubaix », et qui contient des renseignements et de précieuses indications que nous regrettons de ne pouvoir insérer à le suite de cet article, l'auteur tient à remercier Mlle Delagrange inspectrice des Régions Libérées et Mme Coulon, présidente de l' « Ecole pour l'Ecole », qui ont apporté leur concours à la création de cette belle œuvre, ainsi que Mme Sartoris, qui a fait don à la ville d'une somme de 500.000 francs destinée à une construction définitive au Pont-Rouge. Nous réparerons son omission en ajoutant à ces noms celui d'une collaboratrice de tous les instants, Mme Dupré, dont le dévouement aux œuvres de son mari est égal à la modestie.

En terminant, nous nous bornerons à souhaiter que l'œuvre du docteur Dupré soit un fécond exemple dans notre pays. Nous ne doutons pas qu'elle reçoive ainsi à bref délai, la plus élogieuse et la plus légitime consécration.

Roger LUTIGNEAUX.

Des Roubaisiens ont été victimes d'un accident d'auto en Belgique

Un horrible accident d'auto s'est produit hier après-midi vers 4 heures, à Wevelghem (Belgique) sur la route de Courtrai.

M. Albert Stubbe, teinturier, 91, rue Victor-Hugo, à Roubaix, conduisait la voiture qui transportait six autres personnes amies du propriétaire.

En voulant éviter un chariot, le conducteur opéra un virage brusque qui fit capoter l'automobile.

Les passagers furent projetés sur le sol et se firent des blessures ou contusions plus ou moins graves. Mais M. Stubbe ne put se relever, atteint d'une fracture du crâne. Il a été transporté peu après l'accident dans une clinique de Courtrai, où la trépanation a été pratiquée sans délai. Son état est demeuré très grave.

400.000 ouvriers belges sont venus travailler en France

C'est la Belgique qui, proportionnellement à sa population, envoie le plus d'ouvriers en France.

En mai 1921, il y en avait 400.000 sur un million et demi d'ouvriers étrangers. Cette année, depuis la période des travaux saisonniers, les bureaux de contrôle de la frontière enregistrent en moyenne, chaque semaine, le passage de 500 à 800 ouvriers belges.

Pendant la première semaine de juin, 5.048 travailleurs étrangers sont entrés en France, dont 1.881 ouvriers agricoles belges et 639 ouvriers belges de l'industrie.

Au point de vue de l'immigration, les Belges occupent en France le troisième rang après les Italiens et les Polonais.

La crise allemande inquiète les Alliés

Un Conseil suprême va sans doute se réunir

Londres, 10 juillet. — On confirme aujourd'hui que les cercles britanniques s'inquiètent énormément de la crise financière allemande. Le cabinet britannique discutera la question d'ici à un ou deux jours. Il suggèrera sinon la réunion d'un Conseil suprême, tout au moins une conférence des ministres des Finances alliés et des experts en matière de réparations.

En raison du fait que non seulement les monnaies alliées, mais encore celles de l'Est et du Sud-Est de l'Europe se trouvent atteintes par la crise, il pourrait être utile de convoquer à la réunion ci-dessus les représentants des pays qui n'ont pas signé le traité de Versailles.

L'Allemagne a manqué à ses engagements formels

Paris, 10 juillet. — La Commission des réparations n'a jusqu'à présent reçu de l'Allemagne aucune demande de nouveau moratoire et le Comité des garanties ne lui a encore rien fait pressentir qui pût faire prévoir cette demande comme imminente.

Par ailleurs, le Comité des garanties va rentrer de Berlin et donner ses conclusions. Il s'est heurté à de grandes difficultés pratiques. Ainsi, il a voulu savoir si le reversement par le gouvernement du Reich, aux Etats-Unis, de la part d'impôts qui leur revient et qu'il perçoit pour eux, est bien justifié. Mais, pour procéder à cette étude, il lui aurait fallu étudier sérieusement 50.000 pages de documents.

En ce qui concerne l'évasion des capitaux on n'a pu trouver aucune recette efficace. Mais le Comité a pu constater plusieurs manquements à des engagements formels.

Dans sa lettre du 18 mai à la Commission des réparations, M. Hermès avait promis de porter le total des recettes budgétaires, de 115 milliards à 137. Rien encore n'a été fait. Rien de plus précis n'est décidé en ce qui concerne la réalisation de l'emprunt forcé de 40 milliards. Par contre satisfaction nous a été donnée en ce qui concerne l'autonomie de la Reichsbank.

Le budget allemand est l'ombre d'une ombre, a pu écrire hier à son gouvernement l'un des membres du Comité de garanties.

Les envoyés allemands discutent des paiements

MM. Schrader et Bergmann, délégués allemands envoyés à Paris pour discuter officieusement la question des paiements de l'Allemagne, se sont rencontrés, lundi après-midi, à titre privé, avec certains délégués de la Commission des réparations.

Ce n'est guère que vers le milieu de la semaine que la Commission des réparations pourra être vraisemblablement saisie d'une demande officielle du Reich.

Ce n'est qu'après avoir reçu l'avis de la commission des réparations que les gouvernements alliés pourraient éventuellement se saisir du problème. En tout cas, ils ne le feraient qu'après avoir pris connaissance du rapport du Comité des garanties qui doit on le sait, le remettre à la fin de la semaine, dès son retour à Paris

Entre temps, les cabinets de Londres, Paris, Washington et Berlin échangent des notes très activement.

Un mineur assassiné à Hersin-Coupigny

On a trouvé sur la route son cadavre égorgé et éventré

La commune d'Hersin-Coupigny d'habitude si calme a été mise hier en émoi par un évènement qui causa dans toute la région, la plus grande sensation.

En se rendant à leur travail au petit jour, des ouvriers occupés dans les entreprises de reconstruction de la région de Sains-en-Gohelle, ne furent pas peu surpris en effet, de voir sur le bord de la route à 300 m. environ de la localité, une masse informe et inerte.

Etonnés ils s'approchèrent. Qu'elle ne fut pas leur stupeur de constater qu'il s'agissait du cadavre d'un homme horriblement mutilé ?

Avec peine ils établirent l'identité du malheureux, un nommé Nieuport Henri, 46 ans, domicilié à Hersin-Coupigny et occupé comme ouvrier mineur à la fosse 4.

La victime qui avait cessé de vivre depuis un moment déjà, avait le visage couvert d'ecchymoses et de tâches de sang coagulé. Elle portait au ventre d'affreuses blessures et avait la gorge tranchée de plusieurs coups de couteau.

Les ouvriers retournèrent immédiatement à Hersin et donnèrent l'alarme.

Rixe ou agression ?

Les gendarmes de Bully-Grenay et d'Hersin-Coupigny ne tardèrent à arriver sur les lieux.

Ils établirent de suite un barrage et isolèrent le cadavre — pendant qu'un des policiers partait prévenir le Parquet de Béthune.

A en juger, par les traces laissées dans l'herbe et dans la poussière du bord de la route, l'ouvrier mineur n'a succombé qu'après une résistance acharnée.

A-t-il succombé à une rixe ou à une agression, on ne le sait ! Mais ce qui apparait comme certain, c'est que Nieuport, homme encore jeune et vigoureux a lutté désespérément contre son ou ses agresseurs.

Le Parquet, informé, est descendu sur les lieux.

D'après les premières investigations de la gendarmerie cependant, on ne tarderait pas à connaître les auteurs de cet horrible assassinat. Ce tragique événement a causé une émotion considérable, à Hersin-Coupigny et dans toute la région où l'ouvrier mineur défunt était connu de tous. Il laisse une veuve et trois jeunes enfants.

Un député tchéco-slovaque a été assassiné à Prague

On mande de Prague qu'un député tchéco-slovaque, M. von Sokenieth, a été tué à coups de revolver dans ses appartements. L'assassin est inconnu jusqu'à présent. On croit à un acte de vengeance personnelle.

Une marche grecque sur Constantinople

Elle est envisagée et une remobilisation s'effectue

Londres, 10 juillet. — Le « Daily Mail » reçoit de son correspondant à Athènes la dépêche suivante, datée du 30 juin et retardée dans la transmission.

« J'apprends de bonne source que, hier au Palais, un Conseil s'est réuni, composé du roi du général Hadjianestis, commandant en chef des forces grecques en Asie-Mineure et de M. Sterghiades, administrateur grec de Smyrne. Les décisions suivantes ont été prises : 1. un délai de dix jours ; 2. Remobiliser les plus jeunes classes maintenant libérées, ce qui doit augmenter de 100.000 hommes, l'armée grecque ; 3. Quand toute cette organisation sera achevée, marcher sur Constantinople.

» Je suis informé également qu'une secrète concentration de troupes en Thrace s'effectue depuis quelque temps de façon à attaquer Constantinople du côté de l'Europe.

» Environ 7.000 Grecs à Constantinople sont tout prêts à soutenir l'action de l'armée hellénique dès que l'ordre leur en sera donné. Les munitions de guerre sont actuellement apportées à Smyrne par des navires britanniques venant d'Angleterre et d'Egypte. Comme j'émettais un doute sur l'exactitude de ces renseignements, mon informateur m'a dit : « J'ai assisté au déchargement ».

M. Naudin, Préfet de police a été reçu par M. Millerand

L'ANCIEN PREFET DU NORD A PRIS CONTACT AVEC SES NOUVEAUX COLLABORATEURS.

Paris, 10 juillet. — Le Président de la République a reçu dans la matinée, M. Naudin, le nouveau Préfet de Police.

L'après-midi, M. Naudin s'est rendu à la Préfecture Boulevard du Palais, pour prendre contact avec les fonctionnaires du Cabinet de son prédécesseur M. Robert Leullier.

Il a été reçu par M. Liard, secrétaire général de la Préfecture et par M. Marlier, directeur du Cabinet du Préfet. M. Naudin a manifesté aussitôt le désir de recevoir les membres de la Presse accrédités à la Préfecture et leur a déclaré qu'il tenait à continuer les rapports que M. Leullier, son ami de 18 ans, avait entretenus avec la Presse et qu'il voulait entrer immédiatement en relations avec les représentants de la Préfecture avant son installation.

« IL FAUT QUE JE PRENNE CONGE DU DEPARTEMENT DU NORD »

« Je ne suis pas encore installé a ajouté le nouveau Préfet de police, et avant de parler de ce que je ferai ici il faut que je prenne congé du département du Nord où j'ai rencontré de grandes et sérieuses sympathies. Il faut que je connaisse la maison et que j'étudie les réformes à l'ordre du jour sur les questions générales intéressant la capitale. Je me prononcerai ensuite ».

M. Naudin a ajouté qu'il tenait à conserver le précieux collaborateur de son prédécesseur M. Marlier, comme directeur de son Cabinet.

« Je connais depuis longtemps cet éminent fonctionnaire, a-t-il dit, c'est un ancien collègue et voisin, presque un concurrent ; il reconstituait les régions dévastées du Pas-de-Calais alors que j'étais chargé des mêmes occupations dans les cités libérées du Nord ».

Le nouveau Préfet a terminé en assurant que s'il connaissait les difficultés de la tâche qui lui incombait, il les surmonterait par un labeur acharné en s'efforçant de donner la plus entière satisfaction à la population parisienne.

M. Naudin a reçu ensuite les directeurs de son administration, MM. Paul Guichard, directeur de la police municipale et Ducrocq, directeur de la police judiciaire.

Le duc d'York à Dunkerque

Le duc d'York doit assister, à Dunkerque, à la pose de la première pierre du « Soldier's home ». Cette cérémonie aura lieu le 25 juillet. Le duc sera amené par un torpilleur britannique.

La malle « Douvres-Calais » qui accompagnera le torpilleur, amènera un grand nombre d'excursionnistes venant pour assister à la cérémonie.

LE BEY DE TUNIS EST MORT

Tunis, 10 juillet. — Le Bey, qui était malade depuis quelque temps, est mort aujourd'hui.

UN SENTIMENTAL

— Mon mari, ancien adjudant, adore pleurer sur mon épaule droite, il dit que ça lui rappelle la caserne...
— En effet... larmes sur l'épaule droite !